

# REMUNERATION

Mesdames, la saison dernière a été tellement marquée de succès que je crois qu'il est de mon devoir de récompenser mes pratiques. C'est pourquoi j'offre actuellement en vente mon assortiment complet au dessous du prix coûtant avant d'agrandir mon établissement; aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Mlle A. McDonald  
Maison de Modes Parisienne  
521 RUE SUSSEX.

# CHARBON! CHARBON!

NOUVEL ENTREPOT CANADIEN  
L. C. DUQUET

Marchand de Charbon  
Et agent de l'assurance

"PHENIX,"  
SUR LE FEU, ET DE  
"L'ÆTNA"  
SUR LA VIE,  
No. 40, rue Sparks, Bico  
Russell, Ottawa.

Une visite est respectueusement sollicitée de tous ceux qui ont à faire un approvisionnement de charbon, de même que des personnes qui désiraient prendre une police dans une excellente compagnie d'assurance, dont le capital se chiffre par millions de piastres.

L. C. DUQUET.  
Ottawa, 7 juin 1887—3m.

# AVIS

Ayant décidé de continuer à s'occuper de la branche d'entrepreneur de pompes funèbres, comme par le passé, M. J. Sénécal, coin des rues York et Dalhousie, désire annoncer au public, généralement qu'à dater du 1er mai, il aura constamment en magasin l'assortiment le plus complet et varié de cercueils, tentures funèbres, ornements de deuil, etc.

Ottawa, 4 mars 1887

# AVIS AU PUBLIC

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B. McDonald  
Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau, (B. Bickert), N. B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs

# Avis Public

Les laitières de cette ville sont spécialement priées de prendre connaissance de la clause suivante des Règlements Provinciaux en force dans cette municipalité:

"Clause 10.—Les étables, les vaches laitières, les laitières ou autres places où l'on garde le lait, seront sujettes à l'inspection de l'officier de santé ou d'autres personnes sous la direction du Bureau de Santé. Les fromagiers et les propriétaires de fromageries s'ront tenus d'obtenir du dit Bureau de Santé un permis pour l'exploitation d'icelles; et si aucune personne n'aura le droit de tenir un établissement de cette nature sans ce permis, lequel sera accordé ou refusé après l'inspection des lieux et l'approbation de l'Inspecteur. Ce permis sera sujet aux conditions suivantes, savoir: que les lieux devront être tenus de manière à ce que le lait ne soit en aucune manière vicié par des matières nuisibles et par absorption de germes malfaisants, soit par infection des vaches ou par aucune autre cause généralement reconnue comme délétère et malfaisante. Ces conditions cessant d'être remplies, le permis pourra être révoqué par le dit Bureau de Santé en tout temps. Toute personne commettant une infraction à ce règlement sera passible d'une amende n'excédant pas la somme de vingt piastres."

Conformément au règlement ci-dessus mentionné, je donne avis par les présentes à toutes les personnes qui vendent du lait dans cette municipalité, d'enregistrer leurs noms au Bureau de Santé, à l'Hôtel de Ville, d'ici au 1er août prochain, afin d'obtenir le permis exigé par la loi.

Par ordre du Bureau de Santé,  
A. ROBILLARD, M.D.  
Ottawa, 16 juillet 1887.—6f.

**AUX AGENTS**  
La Compagnie Canadienne des Aiguilles, 46 et 48 rue Front, Toronto, prépare le paquet d'aiguilles le plus complet et le mieux vendable qui se puisse désirer par des agents en Amérique. Envoyez 25 centimes pour un catalogue des nouveaux No. 4, finis en plaques. Des informations accompagnent l'envoi lorsque des timbres sont envoyés avec le prix demandé.

Ne perdez pas de temps si vous êtes sans emploi. Revenez de suite à M. Cowdy, 41 rue Wellington Est, Toronto. Envoyez timbres pour réponse.— 17 mai 1887.—6m.

**ON DEMANDE**  
UN AGENT pour prendre des risques pour une assurance sur la vie. Il devra parler le français. Si désirer, écrire à 10 heures au bureau de la compagnie "Equitable sur la Vie," 27 rue Sparks, Ottawa.  
Ottawa, 25 août 1887.—6f.

# Histoire d'une Carte-Poste

Je souffrais d'une maladie des reins et urinaire—  
"Pendant 12 ans!"  
Après avoir essayé tous les docteurs et les remèdes brevetés dont j'entendis parler, je pris deux bouteilles d'Amers de "Houblon";  
Et je suis parfaitement guéri. J'en garde "Tout le temps!"  
Respectueusement, B. F. BOOTH, Saults-bury, Tenn., 4 mai 1883.

BRADFORD, P. A., 8 mai 1885.  
Ils m'ont guéri de plusieurs maladies, telles que maladie nerveuse, mal d'estomac, menstrues, etc. Je n'ai pas eu un jour de maladie par année depuis que je prends les Amers de Houblon. Toutes mes voisines en prennent. MME FANNY GREEN.

ASHBURNHAM, MASS., 15 janv. 1886.  
J'ai été très malade pendant deux ans. Tout le monde m'avait condamnée. J'essayai les plus habiles médecins, mais ils ne purent atteindre mon mal. Les poumons et le cœur s'emplissaient chaque nuit et me faisaient beaucoup souffrir, et ma gorge était très malade. Je dis à mes enfants que je ne mourrais jamais en paix que je n'eusse essayé les Amers de Houblon. Quand j'en eus pris deux bouteilles j'eus un grand soulagement. J'en pris d'autres bouteilles et je fus bien. Il y avait ici plusieurs enfants qui virent que j'avais été guérie, et ils en prirent et furent guéris, et ils sont aussi reconnaissants que moi de ce qu'il y ait un remède d'une aussi grande valeur.  
Bien à vous, JULIA G. CUSHING

83,000 PISTRES.  
"Un voyage en Europe qui me coûta \$3,000 me fit moins de bien qu'une bouteille d'Amers de Houblon; ils ont aussi guéri ma femme d'une faiblesse nerveuse qui datait de 15 ans, ainsi que d'insomnie et de dyspepsie."  
M. R. M., Auburn, N. Y.

Bébé sauvé  
C'est avec reconnaissance que nous disons que notre bébé a été guéri par le remède d'une constipation dangereuse et d'une irrégularité des intestins par l'usage des Amers de Houblon par sa mère qui le nourrissait, laquelle fut en même temps parfaitement rétablie.  
LES PARENTS, Rochester, N. Y.

Les reins malades ou inactifs engendrent la pierre, la maladie de Bright, le rhumatisme et une légion d'autres maladies sérieuses et fatales, qui peuvent être évitées par les Amers de Houblon, s'ils sont pris à temps.

Ludington, Mich., 2 février, 1885.—  
Je vends des Amers de Houblon depuis dix ans, et il n'y a pas de médecine qui égale pour les attaques bilieuses, les maladies des reins, et toutes les maladies incidentes à ce climat malsain.  
H. T. ALEXANDER.

Monroe, Mich., 25 septembre 1885.—  
Messieurs, j'ai pris des Amers de Houblon pour une inflammation des "Reins et de la Vessie." Ils m'ont fait ce que quatre médecins n'ont pu me faire, ils m'ont guéri. L'effet des Amers m'a semblé tenir de la magie.  
W. L. C. RYER.

Messieurs—Vos Amers de Houblon m'ont été d'une grande valeur. Je souffrais de fièvres typhoïdes pendant plus de deux mois et ne pus obtenir de soulagement que lorsque j'eus pris les Amers de Houblon. Je les recommande à ceux qui souffrent de débilité et qui ont une faible santé.  
J. C. STORTZEL.  
368, rue Fulton, Chicago, Ill.

Pouvez-vous répondre à ceci?  
Y a-t-il une personne en vie qui ait jamais vu un cas de fièvre, de bile, de maladie nerveuse ou névralgie, ou de maladie de l'estomac, du foie ou des reins, que les Amers de Houblon ne peuvent guérir?  
"Ma mère dit que les Amers de Houblon sont le seul remède qui l'exempte des attaques de paralysie et du mal de tête."  
Et Oswego Sun.

"Mon bébé malade a été changé en un gros garçon et a été sorti du lit en peu de temps par l'emploi des Amers de Houblon."  
UNE JEUNE MÈRE.

Grande Vente à bon Marché  
DE  
**LAMPES**  
—POR—  
UNE SEMAINE SEULEMENT.

Lampes Électriques et de fantaisie à la moitié du prix ordinaire.

COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE  
**Nationale de Cole,**  
160 RUE SPARKS,  
OTTAWA.

Hotel de l'Europe  
Sur le plan Européen,  
66 & 68, RUE METCALFE, OTTAWA  
C. L. BELIER, P<sup>ro</sup>.

Lunch depuis midi à 3 hrs. p.m., 25 cts. Diners depuis 6 hrs. à 7.30 hrs. p.m., 30 cts. Toutes les primures de la saison constamment en mains. Vins de choix, liqueurs et cigares. Repas servis à toute heure à deux minutes d'avis.

Sans rechigner tu sauteras,  
De ton lit machinalement.  
Dans les champs tu t'échiera,  
Jusqu'au soir inclusivement.

# LE CANOT, LA TENTE ET LE FUSIL

(Suite.)

Le soir, au retour de la chasse changez de vêtements, si ceux que vous avez sur vous ont été mouillés par la pluie ou autrement. Les douleurs rhumatismales précèdent de ce que des habits trempés sont portés trop longtemps, surtout à la nuit venue. Que vos hardes, vos couvertures, etc. ne soient pas humides; que vos pieds soient chauds; c'est une précaution hygiénique qui mérite d'être prise en considération.

En automne, tard, je me suis souvent servi d'une paire de souliers de chevreux ou *souliers nous* pour coucher. Amples et sans bas, ils procurent aux pieds, une chaleur suffisante et non trop grande.

Une légère tuque, pour la tête, vous évitera des rhumes de cerveau, lesquels sont si désagréables, surtout à un campement de chasse.

Autant que possible la tente ne doit pas être humide. En octobre, septembre même, la température est d'un froid malsain, après certaines pluies. Dans ce cas, il suffit de faire un assez gros feu, devant la tente ouverte, si le vent n'y met pas obstacles. Sous l'influence de la chaleur s'échappant du foyer, la tente sèche et l'air pur y sera apporté.

Autour de la tente, qui doit être montée sur un terrain plat, faites une rigole, afin que l'eau des pluies s'écoule au loin. Il est imprudent de se coucher sur une terre mouillée; le corps en transpiration absorbe cette humidité malsaine, de laquelle naît les rhumatismes et autres gars maladies.

Les personnes qui n'ont jamais campé, ni chassé, diront probablement qu'il faut être prudent à l'excès dans ces excursions! qui, si l'on veut en tirer profit; s'amuser, et ce non au détriment de sa santé. Il faut être prudent en toute occasion et savoir camper pour découvrir tout l'agrément que procurent ces parties de pêche et de chasse.

Il est vrai que le disciple de St. Hubert à, généralement, beaucoup à faire, dans ces excursions. Il faut qu'il exerce du stratagème pour s'approcher d'un groupe de canards barbotant dans un marécage. Les perdrix se dispersent dans les bois, ou deviennent rares; pour en avoir, on est obligé de marcher longtemps. Les pluies d'automne sont désagréables et empêchent des fois, le chasseur de poursuivre son amusement favori. Il y a de la fatigue dans ces campements, mais après tout il y a aussi du bon temps. De plus le chasseur assez expert rapportera presque toujours du gibier. Ne serait-ce qu'un seul canard et quelques étonneaux, un perdrix même; cela, avec du lard, des pommes de terre, des fruits et autres légumes fait un posage qui n'est pas à dédaigner, de retour au camp.

Si le hasard favorise le chasseur, il se peut que le dernier rapporte bonne qualité de *chair sauvage*, ce qui arrive assez communément. Heureusement qu'en Canada la chasse est passablement bonne. Quant aux environs d'Ottawa, je suis convaincu que dans quelques années, le gibier sera encore plus commun, vus les précautions que prennent les chasseurs, surtout les membres du Club St. Hubert de la Capitale, pour protéger, tel que le demande les lois de chasse des provinces Ontario et Québec, nos oiseaux sauvages et nos bêtes fauves. Il est à espérer que ceux qui veulent la protection du gibier sauvage, rencontreront l'appui et l'encouragement du public. En ne prenant pas certaines mesures pour combattre ceux qui se plaisent à chasser le canard, la perdrix, le chevreuil, l'arignol, etc. en temps défendu, dans vingt-cinq ans, on aura parfaitement raison de nous appliquer, les commandements suivants, du chasseur parisien:

Beaucoup de chasseur tu verras,  
Mais du gibier aucunement.  
L'œuvre de mot n'accompliras,  
Que dans tes rêves seulement.

Les poulets tu respecteras,  
Ainsi que les chats mêmelement.  
Le chien d'autrui tu ne prendras,  
Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras  
Le moins possible assurément.  
Ton fusil tu déchargeras,  
À ton retour soigneusement.

Vers les huit heures tu rentreras,  
Anéanti complètement.  
Et jamais ne rapporteras,  
Qu'un moineau mort d'isolement.

EMILE MEDDON,  
(A continuer)

# Dans la Capitale

Omnibus

La bénédiction de la première pierre de l'église catholique, sur le chemin Montréal, devant avoir lieu demain après-midi, les omnibus de M. Gratton, partent du Bureau de Poste, de 1hr. à 3hrs.

Substitut

Un homme du nom de George Moreau est mort subitement hier soir, là où se trouve l'édifice du gouvernement, sur la rue Wellington. Il était âgé de 67 ans. Aucune enquête n'a été tenue, le coroner Wright ne considérant pas nécessaire. La maladie de cœur est cause de cette triste mort.

Messe du Saint-Esprit

La messe du St Esprit a été dite, ce matin, à la basilique, par St Grandeur Mgr Duhamel, qui a aussi prêché en français et en anglais. Les enfants des écoles des Frères et des Sœurs y assistaient en grand nombre.

Salle de Tir

M. Charles St Jacques, jr, vient d'ouvrir une salle de tir au London Chop House. Il y aura concours tous les soirs. Nul doute que les francs tireurs s'y rendront en grand nombre.

Le chemin de fer Junction de Pontiac

M. Prince, le surintendant de cette voie ferrée, a conclu les meilleurs arrangements avec la compagnie du Pacifique, pour un service partant d'Ottawa au lieu d'Aylmer seulement.

L'Empire

M. David Crighton, M. P. P., et Robert Birmingham, qui s'occupent de trouver des souscripteurs pour la fondation du nouveau journal *The Empire*, sont arrivés en cette ville hier après-midi. Ils ont recueilli jusqu'à ce jour \$160,000 de souscriptions. Quand le capital souscrit aura atteint \$200,000, le journal paraîtra.

Citizen

Le *Citizen* vient d'acheter pour \$8,000 à \$10,000 de matériel. M. C. H. Mackintosh, ex-M. P., doit en prendre, dit-on, la rédaction incessamment.

Les mines d'or de Mattawa

Un monsieur qui arrive de la Mattawa dit que les mines d'or découvertes dans cette localité sont loin d'être une fable comme on le prétendait dernièrement. Il ajoute que M. Childer, représentant d'une compagnie anglaise millionnaire, est à Mattawa depuis quelques semaines, à étudier le minerai, et qu'il a offert d'acheter l'un des lots d'une compagnie locale pour un million de piastres. La mine pour laquelle il a fait cette offre est située sur le côté de Québec de la rivière Ottawa, juste en face du village de Mattawa. M. Childer est parti pour l'Angleterre emportant avec lui quelques centaines de livres de quartz qu'il soumettra à l'examen de la compagnie dont il est le représentant.

La question de pêche

Un des premiers employés du département des pêcheries a déclaré hier que la nouvelle annonce que les navires de Sa Majesté, le *Canada* et la *Turmaline*, ne visiteraient pas Montréal, parce qu'ils avaient reçu ordre à cet effet avait été reçu par l'amiral de l'escadre de l'Amérique du Nord.

Le département ne sait pas quelle ligne de conduite sera suivie par l'amiral pour se conformer à ces instructions, mais il est très probable que le rapport est correct. C'est maintenant la saison où les pêcheurs américains, après être allés chez

eux au mois d'août, retournent aux endroits de pêche et le département a été averti que quelques-uns étaient retournés. Le nombre de ceux qui ont été découragés par leur insuccès l'année dernière; ils seront cependant en assez grand nombre et les deux nouveaux navires impériaux seront sans doute bien accueillis.

Banquet et présentation au Capt. L. H. Pouliot

Jeudi soir, avait lieu à l'Hotel Russell, un banquet offert au Capitaine L. H. Pouliot, par ses amis, à l'occasion de son prochain mariage à Mlle Loranger, de Montréal, nièce de l'honorable Juge Loranger.

A l'adresse, lue par Monsieur N. A. Belcourt, président au banquet, le Capitaine Pouliot répondit en termes chaleureux, remerciant ses nombreux amis pour la marque d'estime qu'ils lui témoignaient; disant aussi que, toujours il se rappellerait d'eux. Un magnifique service à thé en argent accompagna l'adresse.

Après avoir dégusté les mets exquis de la table, des discours furent prononcés par plusieurs convives, entr'autres, MM. A. F. McIntyre, Dr Nolin, Barry, Adam, Beauset, Robertson.

La réunion se termina au milieu d'une gaieté sans pareille; les amis du Capitaine Pouliot, lui souhaitant tout le bonheur et la prospérité possible, dans le nouvel état qu'il doit prendre.

Sur la rue

—Les travaux de maçonnerie de la nouvelle chapelle du couvent de la rue Rideau sont à peu près terminés.

—A part d'autres améliorations considérables, MM. Bryson et Graham ont donné ordre pour cent lampes électriques incandescentes dans leurs magasins.

—Les travaux d'excavation sur la Pointe Nepean, où doit se bâtir l'imprimerie du gouvernement, se continuent avec activité.

Bijouteries

M. C. H. Doucet vient de faire subir de grandes améliorations à son établissement de bijouteries, argenteries, etc., qui vont lui permettre d'agrandir son commerce. Il vient de recevoir un assortiment magnifique de bijoux, montres, horloges, argenterie et objets de fantaisie pour cadeaux de noces. M. Doucet manufacture et répare les bijoux, les montres, etc., et la satisfaction avec laquelle il a toujours remplis les nombreuses commandes des diverses sociétés de cette ville est une preuve convaincante de son habileté dans cette ligne d'affaires. Que chacun se donne la main et se rende en masse au bloc de l'Hotel Russell, pour faire leurs achats de bijouteries, etc. 26 mai—3m.

SOCIÉTÉ ST. ANTOINE DE PADOUÉ

Le Dr. Voligny, Président de notre Société, étant décédé hier, MM. les membres sont priés d'assister avec insigne, à ses funérailles qui auront lieu mardi le 13 septembre courant, à 9.30 a. m., précises. Le départ se fera de sa dernière demeure à l'encoignure des rues Clarence et Dalhousie.

La contribution du décès, à cette occasion, est payable d'aujourd'hui au 9 octobre prochain.

Par ordre  
F. X. R. SAUCIER  
Sec. Cor.  
Ste. Anne d'Ottawa, 10 sept. 1887.

SOCIÉTÉ ST. PIERRE D'OTTAWA

Les membres de la Société Saint-Pierre sont invités à assister aux funérailles du Dr. L. L. Voligny, en son vivant membre de la dite Société, décédé le 9 courant, et qui auront lieu mardi, 13 courant. Départ de la Salle à 9 heures du matin.

Avis est donné par les présentes que la contribution du dit décès devra être payée à la Société au plus tard le 5 octobre prochain.

Par ordre,  
CHAS BÉROARD  
Sec. Arch  
Ottawa 10 sept. 1887.

UNION ST. THOMAS

Les membres de l'Union Saint Thomas sont invités à assister aux funérailles du Dr L. L. Voligny, en son vivant membre de la dite Union, décédé le 9 courant, et qui auront lieu mardi, 13 courant. Départ de la salle à 9 heures du matin.

Avis est donné par les présentes que la contribution du dit décès devra être payée à la société au plus tard le 3 octobre prochain.

Par ordre,  
S. GÉLINAS,  
Sec. Cor.  
Ottawa, 10 sept. 1887.

Carte

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

NOUS AVONS REÇU NOS NOUVEAUX CHAPEAUX

Pour l'automne; grand choix et bas prix. Nous faisons une spécialité des PARAPLUIES et PARDESSUS imperméables. Notre département de MERCERIES est des mieux assortis.

50 doz. de Cravates à 20 et 25c

N. PAULKNER ET FILS  
No. 111 Rue Rideau.

PRESERVEZ

Vous des mouches en achetant la TOILE METALLIQUE

Chez E. G. Laverdure.

Glaçeries Amelioreses,  
Pices à Glace,  
Moulin pour l'herbe,  
Ciseaux pour l'herbe,  
Peeles à Phuille,

CHEZ  
E. G. LAVERDURE  
RUE WILLIAM.

Loterie Nationale!

Les Tirages Mensuels  
ONT LIEU LE  
Troisième Mercredi  
DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés  
MERCREDI  
21 SEPT. 1887  
A 2 h. p.m., sera de  
\$60,000

COUT DU BILLET:  
Première série - - - \$1.00  
Deuxième série - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix,  
LE SECRETAIRE,  
S. F. LEFEBVRE,  
19 rue St Jacques,  
MONTREAL.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Canal du Saint-Saint-Marie.

LES ENTREPRENEURS qui ont l'intention de soumissionner pour les travaux de construction du Canal projeté à être construit sur le côté Canadien de la rivière Saint-Marc sont par le présent informés que ces soumissions seront reçues vers le mois de JANVIER prochain et que maintenant, jusqu'au commencement de novembre prochain, est le temps le plus favorable pour examiner la localité.

Quand les plans, devis et autres documents seront prêts, ils en sera dûment donné et les soumissionnaires auront alors l'occasion de les examiner et on leur fournira les blancs de soumissions, etc.

Par ordre,  
A. P. BRADLEY,  
Secrétaire,  
Département des Chemins  
de Fer et Canaux,  
Ottawa, 24 août 1887.